Vaccinations de voyage pour les adultes

Dernière mise à jour: **12 mars 2025**

Numéro de dossier HealthLink BC: 41c

Série de voyages

Télécharger le PDF: Anglais

Le contenu d'ImmunizeBC.ca a été transféré vers HealthLinkBC.ca/immunizations . Vous y trouverez des renseignements sur les vaccins, les calendriers de vaccination, le suivi post-vaccinal, les maladies évitables par la vaccination et bien plus encore. HealthLink BC offre des renseignements médicaux fiables en ligne et par téléphone, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Pour obtenir de l'aide, composez le 8-1-1 .

Si vous voyagez, discutez de vos projets avec un bureau de santé publique, une clinique de voyage ou votre professionnel de la santé au moins 6 à 8 semaines avant votre départ. Certains vaccins peuvent prendre plusieurs semaines pour être efficaces, et d'autres peuvent nécessiter plus d'une dose. Ceci est particulièrement important si vous vivez en zone rurale, où certains vaccins pourraient ne pas être disponibles. La plupart des vaccins de voyage sont payants et, dans la plupart des cas, des honoraires médicaux supplémentaires sont à prévoir.

Apportez à la clinique de santé voyage un carnet de tous vos vaccins reçus. Conservez-le et emportez-le avec vous lors de votre voyage.

Quels vaccins dois-je recevoir si je prévois de voyager ?

Les vaccins dont vous avez besoin dépendent de votre destination, de la durée de votre séjour et du mode de transport. Assurez-vous que vos vaccins de routine sont à jour auprès de votre professionnel de santé.

Les vaccins suivants sont des vaccins courants recommandés pour les voyageurs adultes.

Vaccin contre la polio

La polio est une maladie causée par une infection virale. On la contracte en consommant des aliments ou de l'eau contaminés par des matières fécales. Vous pourriez avoir besoin d'une dose de vaccin antipoliomyélitique inactivé (VPI) si vous vous rendez dans une région où la polio est présente, si vous n'avez jamais été vacciné ou si vous n'avez pas reçu de rappel unique contre la polio. Pour plus d'informations, veuillez consulter HealthLinkBC File n° 13 Vaccin antipoliomyélitique (VPI) .

Vaccin contre l'hépatite A

L'hépatite A est une maladie causée par une infection du foie par le virus de l'hépatite A. On la contracte en consommant des aliments ou de l'eau contaminés. Une dose de vaccin contre l'hépatite A peut offrir une bonne protection à court terme. Une deuxième dose est recommandée 6 à 36 mois plus tard pour une protection à vie. Un vaccin combiné contre l'hépatite A et l'hépatite B est également disponible. Pour plus d'informations, veuillez consulter HealthLinkBC File n° 33 Vaccin contre l'hépatite A.

Vaccin contre l'hépatite B

L'hépatite B est une maladie causée par une infection du foie par le virus de l'hépatite B. Elle se transmet par des rapports sexuels non protégés ou par le partage de seringues. Dans de rares cas, elle peut également être transmise par des produits sanguins infectés.

L'hépatite B peut causer des lésions hépatiques permanentes. C'est aussi la principale cause de cancer du foie, qui peut être mortel. Faites-vous vacciner si vous prévoyez séjourner six mois ou plus dans un pays où l'hépatite B est courante. Vous devriez vous faire vacciner si vous prévoyez avoir des relations sexuelles ou des contacts sanguins avec des résidents locaux. Vous recevrez ce vaccin en deux ou trois doses. Un vaccin combiné contre l'hépatite A et l'hépatite B est disponible. Pour plus d'informations, veuillez consulter HealthLinkBC File n° 25a Vaccin contre l'hépatite B.

Vaccin contre la fièvre typhoïde

La fièvre typhoïde est une infection grave et potentiellement mortelle causée par la bactérie typhoïde. On la contracte en consommant des aliments ou de l'eau contaminés par des matières fécales.

Il existe deux types de vaccins contre la typhoïde : le vaccin oral (par voie orale) et le vaccin injectable (par aiguille). Le vaccin oral est une série de capsules à prendre à domicile. Le vaccin injectable est administré en une seule dose par un professionnel de la santé. Pour plus d'informations, veuillez consulter HealthLinkBC File n° 41j Vaccin contre la typhoïde .

Vaccin contre la diarrhée du voyageur et le choléra

La diarrhée du voyageur et le choléra sont causés par deux types de bactéries différents. On les contracte en consommant des aliments ou de l'eau contaminés. L'infection au choléra peut être mortelle si elle est grave et non traitée. Ce vaccin se présente sous forme liquide. Il se prend à domicile par voie orale, en doses successives, en le mélangeant à de l'eau. Pour plus d'informations, veuillez consulter le dossier HealthLinkBC n° 41k sur le vaccin contre la diarrhée du voyageur et le choléra .

Vaccin contre la grippe

La grippe est une infection du nez, de la gorge et des poumons causée par le virus de la grippe. La grippe se transmet par la toux, les éternuements ou les contacts directs. Vous devriez vous faire vacciner si vous prévoyez voyager pendant la saison de la grippe. La saison grippale s'étend généralement de novembre à avril dans l'hémisphère nord et d'avril à octobre dans l'hémisphère sud. Elle dure toute l'année dans les régions tropicales. Les adultes reçoivent généralement une dose du vaccin. Les enfants de 2 à 8 ans qui n'ont jamais été vaccinés contre la grippe doivent recevoir deux doses à 4 semaines d'intervalle. Pour plus d'informations, veuillez consulter HealthLinkBC File n° 12d Vaccin inactivé contre la grippe .

vaccin contre l'encéphalite japonaise

L'encéphalite japonaise est une infection grave et potentiellement mortelle causée par un virus. Elle se transmet par la piqûre de moustiques infectés. Vous pourriez avoir besoin du vaccin si vous voyagez dans les zones rurales de certains pays d'Asie. Vous recevrez ce vaccin en deux doses, espacées de 7 à 28 jours. Pour plus d'informations, veuillez consulter le dossier HealthLinkBC n° 41h sur le vaccin contre l'encéphalite japonaise .

Vaccin contre l'infection méningococcique

L'infection à méningocoque est une infection grave et potentiellement mortelle causée par la bactérie méningococcique. Elle se transmet par la toux, les éternuements ou par contact direct avec une autre personne. Elle peut également se propager par la salive ou les crachats lors du partage d'aliments ou de boissons.

Vous devez vous faire vacciner si vous êtes en contact étroit avec des habitants de zones où les épidémies sont fréquentes. Actuellement, ces zones comprennent, entre autres, certaines régions d'Afrique et du Moyen-Orient. Vous devez vous faire vacciner pour vous rendre à La Mecque (pour le Hajj annuel), au moins 10 jours avant votre arrivée en Arabie saoudite.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le dossier HealthLinkBC n° 23a Vaccin conjugué contre le méningocoque C (Men-C) et le dossier HealthLinkBC n° 23b Vaccins quadrivalents contre le méningocoque .

Vaccin contre la rage

La rage est une infection du cerveau causée par un virus. Elle se transmet par les morsures ou les griffures d'un animal infecté. Vous devriez vous faire vacciner si vous prévoyez séjourner un mois ou plus dans des régions à haut risque de rage, comme l'Amérique latine, l'Asie du Sud-Est, l'Inde et l'Afrique. Les enfants qui voyagent sont particulièrement à risque en raison de leur tendance à toucher ou à jouer avec des animaux sauvages ou errants. Pour

plus d'informations, veuillez consulter le dossier HealthLinkBC n° 07a sur la rage .

Vaccin contre la fièvre jaune

La fièvre jaune est une infection grave et potentiellement mortelle causée par un virus. Elle se transmet par les piqûres de moustiques infectés. Elle est présente dans les régions tropicales d'Afrique, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud.

Le vaccin est offert en une seule dose. Vous devriez le recevoir au moins 10 jours avant votre voyage dans une région tropicale. À la clinique de vaccination des voyageurs, vous recevrez un document tamponné appelé Certificat international de vaccination contre la fièvre jaune. Il s'agit d'un document officiel et d'une exigence légale pour entrer dans certains pays. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site HealthLinkBC File n° 41i Vaccin contre la fièvre jaune .

Vaccin contre la variole

Le Mpox est un virus qui se transmet par contact cutané, par des gouttelettes respiratoires et par contact avec des objets utilisés par une personne atteinte. Le vaccin contre le Mpox est administré en deux doses, à 28 jours d'intervalle. La Colombie-Britannique offre le vaccin contre le Mpox aux personnes admissibles à risque d'exposition, quels que soient leurs projets de voyage.

L'Agence de la santé publique du Canada recommande actuellement de se faire vacciner contre la variole avant de voyager si vous répondez aux critères de risque élevé . Cela inclut les professionnels de la santé qui se déplacent pour soutenir la réponse à la variole dans certains pays . Si vous voyagez et que vous n'êtes pas certain d'être admissible, communiquez avec votre bureau de santé publique local pour discuter de votre situation. Pour plus d'informations, veuillez consulter HealthLinkBC Mpox .

Pour plus d'informations

- Pour obtenir une liste des vaccins de voyage que vous devriez envisager lorsque vous voyagez dans un pays particulier, consultez le site de l'Agence de la santé publique du Canada : https://travel.gc.ca/travelling/health-safety/vaccines
- Bien parti pour voyager - Guide canadien pour un voyage sain à l'étranger

Série de voyages

- Conseils de santé aux voyageurs (#41a)
- Vaccinations de voyage pour les adultes (#41c)
- Voyager avec des enfants (#41d)
- Diarrhée du voyageur (#41e)
- Prévention du paludisme (#41f)
- La voyageuse enceinte (#41g)
- Vaccin contre l'encéphalite japonaise (#41h)
- Vaccin contre la fièvre jaune (n° 41i)
- Vaccin contre la typhoïde (n° 41j)
- Vaccin contre la diarrhée du voyageur et le choléra (#41k)

Besoin de conseils santé ?

Appelez sans frais en Colombie-Britannique,8-1-1 , ou7-1-1 pour les personnes sourdes et malentendantes : assistance personnalisée. Discutez avec un conseiller qui pourra vous orienter vers des

informations médicales fiables ou vous mettre en contact avec un professionnel de la santé.

- **Infirmière autorisée**
- **diététiste agréée**
- **Pharmacien**
- **Médecin**
- **Professionnel de l'exercice qualifié**

Est-ce une urgence ?

Appelez immédiatement le 9-1-1 ou le numéro d’urgence local.

Contrôle du poison

Appelez le 1-800-567-8911 si vous avez été exposé à une substance toxique ou à un poison.

Copyright © 2025 Province de la Colombie-Britannique. Tous droits réservés.